



SECRETARIAT

AS/Jur (2020) CB 03

1 juillet 2020

## Aux membres de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

### Carnet de bord de la réunion tenue par vidéoconférence le 29 juin 2020

La Commission des questions juridiques et des droits de l'homme, réunie par vidéoconférence le 29 juin 2020, sous la présidence de M. Boriss Cilevičs (Lettonie, SOC), en ce qui concerne :

- **L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les droits de l'homme et l'État de droit** (*Rapporteur : M. Vladimir Vardanyan, Arménie, PPE/DC*) : a examiné un projet de rapport et a adopté un projet de résolution et, à l'unanimité, un projet de recommandation ; a pris note de l'intention de Mme Sopi Kiladze (Géorgie, SOC) de soumettre un avis dissident à ce rapport ;

- **Nomination de rapporteur.e.s :**

Pour rapport :

- **Aspects juridiques de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme** : a désigné M. Titus Corlățean (Roumanie, SOC) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
- **Émergence des systèmes d'armes létales autonomes (SALA) et leur nécessaire appréhension par le droit européen des droits de l'homme** : a désigné M. Fabien Gouttefarde (France, ADLE) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
- **Restrictions des activités des ONG dans les Etats membres du Conseil de l'Europe** : a désigné Mme Alexandra Louis (France, ADLE) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
- **Prisonniers politiques en Fédération de Russie** : a désigné Mme Thorhildur Sunna Ævarsdóttir (Islande, SOC) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;

Pour avis :

- **Droits et obligations des ONG venant en aide aux réfugiés et aux migrants en Europe** : a désigné Mme Alexandra Louis (France, ADLE) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
- **Nomination d'un.e rapporteur.e général.e sur la protection des lanceurs d'alerte** : a désigné M. Pieter Omtzigt (PPE/DC, Pays-Bas) et a entendu de sa part une déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
- **Lutte contre la corruption – Principes généraux de la responsabilité politique** (*Rapporteur: M. Sergiy Vlasenko, Ukraine, PPE/CD*) : a examiné une note introductive et a accepté, sous réserve de la disponibilité des fonds, les demandes du rapporteur de tenir une audition avec des représentants du GRECO, de MONEYVAL, de la Banque mondiale, de *Transparency International* et

du *International Consortium of Investigative Journalists (ICIJ)*, et d'effectuer une visite d'information en Islande ;

- **Nécessité de renforcer d'urgence les cellules de renseignement financier – Des outils plus efficaces requis pour améliorer la confiscation des avoirs illicites** (*Rapporteuse : Mme Thorhildur Sunna Ævarsdóttir, Islande, SOC*) : a examiné une note introductive et a accepté la demande de la rapporteure de tenir une audition avec trois experts au maximum, sous réserve de la disponibilité des fonds ;
- **Les responsables politiques devraient-ils être poursuivis pour les déclarations faites dans l'exercice de leur mandat ?** (*Rapporteur : M. Boriss Cilevičs, Lettonie, SOC*) : a entendu une déclaration du rapporteur suite à sa visite d'information en Espagne du 3 au 6 février 2020, et a tenu un échange de vues avec Dr Kerem Altiparmak, juriste consultant, lauréat du prix franco-allemand des droits de l'homme et de l'État de droit en 2017 ;
- **Avis de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) sur le projet d'amendements à la Constitution de la Fédération de Russie concernant l'exécution dans la Fédération de Russie des décisions de la Cour européenne des droits de l'homme** : a tenu un échange de vues avec M. Nicos C. Alivizatos, membre de la Commission de Venise au titre de la Grèce (et co-rapporteur de la Commission de Venise) et examiné un projet de déclaration, qui n'a pas été adopté faute de quorum lors du vote ;
- **Réponses du Comité des Ministres aux recommandations émanant de la commission** : a pris note des réponses du Comité des Ministres aux recommandations de l'Assemblée suivantes :
  - « L'accès illimité des organes de suivi des droits de l'homme du Conseil de l'Europe et des Nations Unies aux États membres, y compris aux 'zones grises' », [Recommandation 2140 \(2020\)](#) ;
  - « Nécessité d'un ensemble de normes communes pour les institutions du médiateur en Europe », [Recommandation 2163 \(2019\)](#) ;
  - « Améliorer la protection des lanceurs d'alerte partout en Europe », [Recommandation 2162 \(2019\)](#) ;
- **Programme de travail de la Commission : Priorités pour 2020** : a pris note du programme de travail de la commission pour 2020 ;
- **Participation des membres à des conférences, réunions, séminaires, etc.** : a pris note des résumés par les représentants suivants :
  - 59ème réunion plénière de MONEYVAL, 2-6 décembre 2019 par M. Titus Corlăţean (Roumanie, SOC) ;
  - 67ème réunion du Conseil des élections démocratiques (de la Commission de Venise), 5 décembre 2019 par Lord Richard Balfe (Royaume-Uni, NI) ;
- **Auditions au cours de la prochaine réunion** : a accepté d'ouvrir au public les auditions qui se tiendront lors de la prochaine réunion ;
- **Questions diverses** : a entendu une déclaration du président sur la récente mise en accusation de M. Hashim Thaçi, Président du Kosovo,<sup>1</sup> et d'autres pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité devant le *Kosovo Specialist Chambers*, rappelant la Résolution 1782 (2011) de l'Assemblée sur les allégations de traitement inhumain de personnes et de trafic illicite d'organes humains au Kosovo, fondée sur le rapport de l'ancien président de la commission, M. Dick Marty ;

---

<sup>1</sup> Toute référence au Kosovo, que ce soit le territoire, les institutions ou la population, doit se comprendre en pleine conformité avec la Résolution 1244 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et sans préjuger du statut du Kosovo.

- **Prochaines réunions** : a pris note des prochaines réunions comme suit :

*Commission plénière* :

- Paris, 9 septembre 2020 (Bureau du Conseil de l'Europe)
- Strasbourg, pendant la 4<sup>ème</sup> partie de session de l'Assemblée de 2020 (12-15 octobre 2020)
- 9-10 novembre 2020, Komotini, Thrace, Grèce (sous réserve de la disponibilité des fonds)
- Paris, 8 décembre 2020 (Bureau du Conseil de l'Europe) (à confirmer).

Günter Schirmer, David Milner, Agnieszka Szklanna, Kelly Sipp

Copie aux :

Secrétaire Général de l'Assemblée parlementaire  
Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire  
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée  
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie  
Secrétaire Général du Congrès  
Secrétaire du Comité des Ministres  
Directeurs Généraux  
Directeur de Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe  
Directrice du Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme  
Directeur de la Communication  
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe